

## **Modalités de contrôle des connaissances en Licence professionnelle**

**Mention : Métiers de la mode,**

**parcours : Commercialisation et développement des produits haut de gamme**

### **DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

#### **RÈGLES DE VALIDATION**

**Validation des unités d'enseignements** : chaque unité d'enseignement est définitivement acquise lorsque la moyenne des notes des modules qui la composent affectées de leur coefficient est égale au moins à 10/20. Cette compensation s'effectue sans note éliminatoire.

**Obtention de la licence** : la licence professionnelle est décernée aux étudiant.es qui ont obtenu à la fois une moyenne générale coefficientée égale ou supérieure à 10/20 **et** une moyenne coefficientée égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage.

#### **SESSION DE RATTRAPAGE**

**Pour les unités d'enseignements capitalisées** : l'étudiant.e ne doit repasser aucun module même s'il n'a pas obtenu la moyenne à certains modules.

**Pour les unités d'enseignements non capitalisées** : l'étudiant.e doit obligatoirement et uniquement passer les modules auxquels il.elle n'a pas eu la moyenne. En effet, les notes des modules supérieures ou égales à 10/20 sont reportées à la deuxième session.

La note de projet tuteuré est définitivement acquise pour les deux sessions.

Toutefois, à sa demande, l'étudiant.e peut conserver le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il.elle a obtenu une moyenne supérieure ou égale à 8/20.

La note de la deuxième session se substitue à celle de la première. En cas d'absence à une épreuve qu'il.elle doit repasser à la session de rattrapage, l'étudiant.e aura la note zéro.

#### **SESSIONS**

- jury de la première session : septembre
- jury de la deuxième session : octobre

## LICENCE PROFESSIONNELLE

**MENTION : Métiers de la mode**

**Parcours : Commercialisation et développement des produits haut de gamme**

Composante de rattachement : département Techniques de commercialisation (Bordeaux)

Unités d'enseignement	Enseignements		Évaluation		ECTS
	Volume horaire	Type	Type	Coefficients	

### SEMESTRE 1

Unité d'enseignement n° 1 : Mise à niveau commerciale (profils non commerciaux)						
Marketing – Communication	10	TD	CC	1	3	3
Distribution	10	TD	CC	1		
Gestion	10	TD	CC	1		

OU

Unité d'enseignement n° 1 : Mise à niveau technique (profils commerciaux)						
Produits de la mode	10	TD	CC	1	3	3
Conception, fabrication, matériaux	12	TD	CC	1		
Bases anglais de la mode	8	TD	CC	1		
Unité d'enseignement n° 2 : Aide à la réussite						
PPP	6	TD	Rapport	1	9	9
Méthodologie	6	TD	CC	1		
Certifications (Toeic, Voltaire, DELE)	8	TD	Epreuves certification	1		
TIC	30	TD	CC	2		
Anglais de la mode	30	TD	CC	2		
Simulation de gestion	18	TD	CC	2		
Unité d'enseignement n° 3 : Culture de la mode						
Sociologie et histoire de la mode	16	TD	CC	1	6	9
Ethique, matériaux, éco-conception	30	TD	CC	2		
Economie et acteurs de la mode	30	TD	CC	2		
Droit et propriété intellectuelle	20	TD	CC	1		
Unité d'enseignement n° 4 : Marketing et communication de la mode						
Marketing de la mode et de ses accessoires	50	TD	CC	3	7	9
Distribution	20	TD	CC	1		
Communication de la mode	35	TD	CC	2		
Négociation	15	TD	CC	1		
<b>Total semestre 1</b>	<b>344</b>				<b>25</b>	<b>30</b>

### SEMESTRE 2

Unité d'enseignement n°5 : Outils de la mode						
Gestion de projets	35	TD	CC	2	6	7
Techniques quantitatives	40	TD	CC	2		
Achat, sous-traitance, qualité	31	TD	CC	2		
Unité d'enseignement n° 6 : Projet tuteuré						
	150 heures		Rapport	4	7	5
			Soutenance	3		
Unité d'enseignement n° 7 : Stage ou alternance						
Stage : 15 semaines			Mémoire	6	9	18
			Soutenance	3		
<b>Total semestre 2</b>	<b>256</b>				<b>22</b>	<b>30</b>
<b>Total année</b>	<b>600</b>	dont 450 h de TD			<b>47</b>	<b>60</b>